Réseau de transport d'électricité

Réf : CR-DOM-2010-00284			
Indice : 1		**CR Réunion Suivi Expérimentation Ajustement Diffus**	Date d'approbation :
			Date de fin de validité :
	Date d'applicabilité :		Pages : 3

Destinataire(s) : Groupe de travail ; site CURTE Copie(s) :	Rédacteur(s) : Jc. Dourthe Vérificateur(s) :C. Lelong Approbateur(s) : B. Larripa Accessibilité : RTE

1. Participants

Société	**Nom**
Cofely	D. Romary
EDF	F. Coursaux
EDF	T. Vermeil
EDF	J. Boursier
Voltalis	N. Gauly
Direct Energie	A. Coliche
Air Liquide	W. Chan
ERDF	F. Arnoux-guisse
GDF/Suez	T. Fabritius
GDF/Suez	G. Lehec
RTE	B. Larripa
RTE	JC. Dourthe
RTE	C. Lelong
RTE	F. Laldjee
RTE	C. Chabanne
CNR	L. Poix

Dans la suite du document, les abréviations suivantes signifient :

GRD : Gestionnaire de réseau de Distribution
RPD : Réseaux Publics de Distribution
RE : Responsable d'Équilibre
AA : Acteur d'Ajustement
EDA : Entité d'Ajustement

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

2. Ordre du jour

L'ordre du jour de cette rencontre est :

- Présentation de RTE avec les attendus du GT
  - Attendus du GT
  - Listes des appels liés à l'expérimentation Ajustement Diffus
  - Courbes de charge de l'EDA composée des sites profilés sur les appels
  - Indicateurs
- Présentation de Voltalis
  - Calendrier des effacements
  - Constitution de l'EDA
  - Analyse des effacements

3. Présentation de RTE

Attendus du GT :

RTE rappelle les attendus du GT, en s'appuyant sur les règles transitoires approuvées :

Conformité des ajustements diffus aux besoins du système électrique
Échéance à laquelle le volume est connu
Évaluation des effets sur le compte RE/MA
Restitution des indicateurs
Effet Report (Voir slides Voltalis)
Contrôle de réalisé sur la part profilée

Sur la forme des courbes :

Les participants s'interrogent, car elles semblent peu refléter la consommation globale des sites.

Voltalis précise que plus d'un tiers des sites tiennent compte d'une mesure complète à l'aide de la TIC :Les sites pour lesquels la mesure complète n'est pas fournie sont soit des sites qui ne disposent pas de compteurs électroniques, donc sans TIC, soit des sites avec un compteur électronique, mais dont la téléinformation n'est pas utilisable. Les autres sites sont suivis via les données des voies de départs effaçables.

Les participants se demandent si cela ne va pas poser de problème sur le contrôle de réalisé qui doit être pratiqué sur la mesure totale du site, et soulignent qu'ils n'avaient pas compris ce point au travers des débats ayant eu lieu dans les GT. Voltalis explique qu'il s'agit ici d'une approche pragmatique, et qu'en termes d'évaluation du volume effacé, les deux types de données fournissent des résultats très proches. EDF demande une étude comparative sur les mesures voies effaçables / voies TIC. EDF s'inquiète du traitement réservé à la concertation de décembre sur la mesure des ajustements diffus conduite sans connaissance de cet aspect et demande à ce que cet élément nouveau soit remonté à la CRE. L'étude proposée dans le support fourni par Voltalis après la réunion permet de constater selon lui l'équivalence des deux mesures.

Pour répondre à une question de GDF/Suez, Voltalis indique que les autres creux sur les courbes affichées répondent à des effacements pour des besoins de Voltalis non liés aux ajustements. Le pic de la nuit est lié au démarrage des chauffe-eaux aux heures creuses.

Sur l'effet rebond :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Voltalis précise qu'il dispose d'une technologie propre qui permet de lisser ce rebond en permettant des redémarrages progressifs. GDF/suez souligne que les offres se font au travers du MA, et qu'il ne s'agit pas de déplacer des pics de charge. Voltalis dit maîtriser cette technologie, mais il faudra décrire un mécanisme incitatif afin de ne pas perturber l'Équilibre Offre Demande.

Sur le report de la charge :
Air liquide précise que le report est vrai sur les chauffe-eaux, mais moins sur le chauffage. (Voir présentation Voltalis)

Sur les offres retenues :
Les acteurs s'interrogent sur un unique appel de 10 MW. GDF/Suez précise qu'il peut s'agir de reconstituer des réserves. Air Liquide précise que l'offre retenue est bien moins chère, et que c'est donc un bon point pour la communauté des RE, car cela fait baisser le prix des écarts. RTE ajoute qu'elle fait le PMA et donc a une forte influence sur le PRE, mais qu'il est rare qu'une seule offre de 10 MW soit appelée.

Pour la seconde offre, l'effet bénéfique est aussi important en valeur absolue, même s'il est moins perceptible dans les prix moyens car un gros volume a été appelé à la hausse.
EDF demande que l'analyse des effets des ajustements diffus prenne en compte l'impact sur le compte ajustements-écarts.

CNR demande quels sont les RE des sites profilés. RTE indique que les effets sur les RE des sites profilés ne sont pas corrigés dans le cadre de cette expérimentation, conformément aux règles transitoires.

4. Présentation de Voltalis

Sur les sites télérelevés
Voltalis précise qu'il dispose de sites télérelevés, mais qu'ils ne sont pas intégrés à l'EDA.

Sur les économies et l'effet report :
Voltalis précise que les études menées sur une intégrale de la puissance pendant plusieurs heures après l'effacement montre 77% d'économie d'énergie sur ces sites qui n'est pas re-consommée. Selon Voltalis, l'effet report est donc de 23%. GDF/Suez indique que le thermique doit normalement revenir à son point de consigne, c'est le caractère « têtu » du thermique.

Sur les sites équipés:
Voltalis précise équiper plusieurs centaines de sites par semaine, répartis sur le territoire national.

Sur la méthode de contrôle de réalisé :
Voltalis propose les calculs avec les deux méthodes (rectangle et trapèze). Il est constaté que les deux méthodes sont équivalentes. Les énergies effacées sont conformes à celles proposées.

5. Prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu avec de nouveaux appels.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)